



FORMATION « Libération des mémoires émotionnelles pour humains et animaux »

Objectif de la formation : *Vous apprendrez à identifier, transformer, libérer les émotions toxiques et blocages divers ancrés dans la mémoire du corps humain et animal.*

Cette formation se déroule sur 12 journées alliant une approche théorique et pratique. De nombreux cas pratiques seront mis à disposition, et vous pourrez également venir avec vos propres cas.

Emilie VALENTE, thérapeute et gérante d'EQUITA-SENS et d'EQUI-REVELATION accompagne les humains, les animaux et les couples humains/animaux depuis plus de 7 ans. Elle a suivi de nombreux stages et formations, et continue de se former afin de proposer des prestations et formations toujours plus riches et complètes.

Elle vous accompagnera au cours des 3 phases de la formation :

Phase 1	Développement personnel : il est important que vous fassiez l'expérience personnelle de ces diverses méthodes afin d'en ressentir les bénéfiques et comprendre comment elles fonctionnent. De plus cette phase, vous permettra de : <ul style="list-style-type: none">- libérer vos blocages- prendre confiance en vous dans votre transformation en tant que thérapeute- développer votre intuition- vous reconnectez à vos sens- vous recentrer
Phase 2	Apprentissage des diverses méthodes de soins qui viendront rééquilibrer les plans physique, énergétique et émotionnel du corps.
Phase 3	Pratique et exercices d'évaluation

A la fin de cette formation, vous serez capable d'effectuer en autonomie des séances sur humains, animaux et couples humains/animaux.

La formation se déroule au Refuge des Merles à Saint Paul de Varcès (38760).

MODALITES DE LA FORMATION

Deux sessions de formation vous sont proposées :

Au refuge des Merles à Saint Paul de Varcès (38)	Aux Ecuries de Persévère à Alleins (13)
27, 28 et 29 Mars 17, 18 et 19 Avril 23 et 24 Mai 13 et 14 Juin 4 et 5 Juillet	14, 15 et 16 Février 6, 7 et 8 Mars 11 et 12 Avril 2 et 3 Mai 20 et 21 Juin

Horaires : 9h-17h (ils arrivent de déborder)

Tarif : 135€ la journée soit 1620€ la formation.

Ce tarif inclue uniquement les heures de formation et la location du lieu de formation.
Ce tarif n'inclue pas les repas et le logement.

Facilités de paiement :

- Si paiement en une seule fois au début de la formation -10% soit 1458€
- Si paiement à chaque session : 324€ par session
- Si paiement en 6 fois : 270€ par mois sur 6 mois
- Si paiement en 10 fois : 162€ par mois sur 10 mois

Quelques soit le mode de règlement choisi, tous les chèques doivent être faits et déposés à la formatrice le premier jour du stage avec les dates d'encaissement au dos à l'ordre d'Emilie VALENTE.

Public concerné : formation accessible à tous et à toutes, aucun pré requis demandés.
Il est toutefois indispensable d'être motivé(e) et assidu(e).

La formation accueille maximum 8 personnes.

Inscription

Pour vous inscrire, il faut vous retourner la fiche d'inscription ci jointe et un chèque d'acompte de 250€ à l'ordre d'Emilie VALENTE. Ce chèque ne sera pas encaissé et vous sera restitué au début de la formation.

Si vous annulez votre participation à partir du 20 février soit moins de 30 jours avant le début de la formation, le chèque d'acompte de 250€ sera encaissé.

Si vous annulez votre participation avant le 20 février, soit plus de 30 jours avant le début de la formation, le chèque sera annulé et non encaissé.

Toute formation commencée est entièrement due, même si vous décidez de ne plus y participer.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Profession actuelle :

Je, soussigné(e),souhaite m'inscrire à la formation « Libération des mémoires émotionnelles pour humains et animaux » organisée par Melle VALENTE Emilie au Refuge des Merles à Saint Paul de Varces (38760) ou aux écuries de persévères à Alleins (13980).*rayez la mention inutile*

Je choisis le mode de règlement suivant (cocher la case correspondante) :

- Paiement en une seule fois au début de la formation
- Paiement à chaque session
- Paiement en 6 fois
- Paiement en 10 fois

Je m'engage à suivre la totalité de la formation. Toutes les sessions doivent être effectuées et les exercices d'évaluation réussis pour obtenir le certificat de participation à la formation. Il n'est pas possible de rattraper une session manquée.

Les places étant limitées, lorsque vous vous inscrivez, la place vous est bloquée. De ce fait en cas de désistement à partir du 20/02/2020 le chèque d'acompte de 250€ sera encaissé. Toute formation commencée est entièrement due.

Vous recevrez par mail et sms, une confirmation de votre inscription par retour de cette fiche signée par la formatrice Emilie VALENTE, qui s'engage de son côté à vous bloquer la place pour suivre cette formation.

Il est également nécessaire de parapher et signer chaque page du document explicatif de la formation.

Mention « bon pour accord » + date + signature

Elève	Formateur
-------	-----------